

LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

N° 20 – juin 2005



**8° Rassemblement
des Saint-Laurent-de-France
Saint-Laurent-du-Var
3 - 4 - 5 juin 2005**

Les élus représentant les 33 délégations présentes

Bulletin de liaison de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France

site internet : www.saintlaurent.info

SOMMAIRE :

**8° Rassemblement des Saint-Laurent de France
à Saint-Laurent-du-Var (06703 – Alpes-Maritimes)**

Délégation Générale – 8, rue de l'Eglise – 34725 – Saint-Félix-de-Lodez
Tél. / Fax. : 04 67 44 03 76
E-mail : image.plus@wanadoo.fr

ILS ONT DIT :

Le mot de Léon BERTRAND

Ministre délégué au Tourisme

Maire de Saint-Laurent-du-Maroni

« Les lieux sont aussi des liens. Et ils sont notre mémoire »

Cette jolie phrase de Philippe Besson, talentueux romancier contemporain, ne pourrait être plus appropriée pour illustrer notre rassemblement annuel des Saint-Laurent.

Ce nom qui réunit 91 villes et villages de métropole et leur lointaine parente guyanaise, il nous appartient d'en tirer avantage pour créer de la convivialité dans un siècle où, étrange paradoxe, les solitudes n'ont jamais été si fortes et les moyens de communication si rapides et si puissants.

Saint Laurent au martyr légendaire et à l'humour ravageur – il aurait déclaré à son bourreau qui le maintenait sur le grill « ce côté là est bien cuit, tu peux me retourner » ! – fut longtemps, avec Pierre et Jean, le saint patron de la Ville Eternelle.

L'Italie, dont Saint-Laurent-du-Var est presque une ville frontière, a longtemps marqué l'histoire de la Ville. Aux désagréments des conquêtes dévastatrices a succédé l'avantage touristique : les envahisseurs ne sont plus armés, sinon de parasols et sacs de plage.

Mais Saint-Laurent a conservé le souvenir de son glorieux patron : labellisée handiplage, elle offre aux personnes à mobilité réduite un accès privilégié. La vraie richesse, ce sont les hommes. Le « divin diacre » ne disait pas autre chose...

Le mot d'Henri REVEL

Maire de Saint-Laurent-du-Var

Vice-Président de la Communauté Nice Côte d'Azur

Conseiller Général des Alpes-Maritimes

Laurentines et Laurentins, ces mots n'ont jamais été aussi appropriés. C'est avec une immense joie que nous vous accueillons pour ce 8^{ème} rassemblement des Saint-Laurent de France. Je tiens à remercier toutes les délégations et particulièrement celles qui ont fait un voyage parfois long. Ce 8^{ème} rassemblement marque aussi l'ouverture à l'Europe avec la venue d'un Saint-Laurent transfrontalier : San Lorenzo al Mare.

A Saint-Laurent-du-Var, vous êtes au cœur de la Côte d'Azur, notre ville d'un peu moins de 30 000 habitants est station balnéaire et ville fleurie comme l'atteste notre troisième fleur. Nous vous engageons à découvrir notre bord de mer, notre centre ville et son vieux-village avec son église romane du XI^o siècle mais surtout de profiter pleinement des moments de convivialité que nous allons passer ensemble.

L'organisation de cette manifestation a été confiée à l'Office Municipal du Tourisme et à l'association « Saint-Laurent sans Frontière » mise en place spécialement pour cet événement. Nous comptons beaucoup sur l'échange culturel, social et sportif avec les autres communes quand chacun présentera son savoir-faire par l'intermédiaire de la foire-exposition et des exhibitions artistiques.

Je vous souhaite à toutes et à tous trois journées riches en échanges et découvertes au travers de tous les attraits que Saint-Laurent-du-Var vous offrira. J'espère que lorsque vous repartirez dans vos villes respectives, vous garderez en mémoire les bons souvenirs de ces trois jours passés dans votre ville où il fait bon vivre.

Le mot de Marie-France CORVEST

Adjoint au Maire – délégué au tourisme – festivités

Conseiller Communautaire

Organisatrice du 8^{ème} rassemblement

Bienvenu à nos amis des Saint-Laurent de France sur la Côte d'Azur !

Pour perpétuer la tradition, j'ai entrepris d'organiser avec l'accord de notre Maire, le rassemblement annuel des Saint-Laurent de France, afin de vous faire vivre des moments inoubliables où les mots d'ordre sont : amitié, joie et retrouvailles.

C'est un défi personnel et communautaire, un challenge que nous nous sommes imposés d'organiser une telle manifestation. J'espère que notre Rassemblement à Saint-Laurent-du-Var aura le succès qu'il mérite et que chacun en gardera un souvenir mémorable.

Les trajets touristiques qui vous sont proposés assureront, j'en suis certaine, la promotion de notre ville, de notre région et nous permettra de répéter à satiété notre devise : « Digo-li qué vengon » qui se traduit par « Dis leur qu'ils viennent ». Je dis à tous « Dis leur qu'ils reviennent » pour de prochaines vacances à Saint-Laurent-du-Var, profiter de nos activités balnéaires.

Merci de votre confiance et de votre participation. Bon séjour et bon amusement.

Le mot de Raymond TINGAU

Président de l'Association Saint-Laurent sans frontière.

C'est un honneur pour moi d'avoir été nommé Président de cette association pour participer à l'organisation de cette manifestation avec la mairie de Saint-Laurent-du-Var.

Je suis fier, ainsi que toute mon équipe d'avoir participé à ce grand projet ambitieux, riche en contacts humains et passionnants dans son concept.

« Saint-Laurent sans frontière » c'est le nom choisi et le plus représentatif de la volonté de l'adjoint au Maire, Madame Marie-France Corvest, d'étendre l'Association Nationale à une échelle européenne avec un premier contact en Italie.

J'espère que cette action sera positive et démontrera que l'esprit associatif est important pour maintenir une solidarité entre tous pour tous les instants de la vie.

Le bureau de l'association « Saint-Laurent sans Frontière », les bénévoles et moi-même vous remercions pour votre participation et nous espérons que votre séjour à Saint-Laurent-du-Var, pour le plaisir et la fête, aura été un heureux souvenir dans l'histoire des rassemblements des Saint-Laurent de France.



Les bénévoles

Le mot de Jean-Pierre LAPEYRE

Maire de Saint-Laurent-Nouan

Président de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France

Les Saint-Laurent de France, avec leurs 31 délégations, ont bien retenu la devise de Saint-Laurent-du-Var qui leur disait « Digo-li qué vengon » : « Dis leur qu'ils viennent ». Si ces mots avaient dans l'ancien temps une connotation guerrière, c'est-à-dire, « venez, vous ne nous faites pas peur », ils raisonnent aujourd'hui avec un bel accent d'accueil et de convivialité qui caractérise cette charmante ville balnéaire.

C'est donc sur votre invitation, chers Amis de Saint-Laurent-du-Var, que le 8^{ème} Rassemblement des Saint-Laurent de France s'est tenu sur les bords de la Méditerranée pour cette grande fête populaire qui restera dans la mémoire de notre association comme une réussite totale, tant dans l'organisation que par la qualité des prestations proposées.

Ce rassemblement sera aussi le point d'enclage de l'ouverture de notre réseau aux Saint-Laurent du Monde puis que vous avez eu la très bonne initiative d'inviter la ville de San-Lorenzo-al-Mare, situé en Ligurie au Nord de l'Italie, représentée ici par son Maire, Madame Marina AVEGNO, et que nous remercions tout particulièrement pour sa délicate attention.

Ainsi, par votre grande expérience de ville touristique et les potentialités qui vous caractérisent, vous avez donné cette géniale impulsion à notre réseau, qui s'ouvre de plus en plus à l'offre touristique internationale, en nous permettant d'inscrire dans le marbre notre volonté de rassembler les Saint-Laurent de France et du Monde.

Merci pour tout cela. Merci à vous M. Henri REVEL, Maire de Saint-Laurent-du-Var, pour votre accueil et l'excellence de vos services et de vos administrés qui ont prodigué gentillesse et enthousiasme pour que la fête soit complète. Merci à toi Marie-France, pour l'efficacité de ton organisation et pour avoir porté avec cœur le challenge que tu t'étais fixé. Merci à l'équipe de l'Office Municipal du Tourisme qui à manager, sans faute, cette manifestation avec un professionnalisme exercé. Merci à l'Association Saint-Laurent sans frontière qui avec tous ses bénévoles nous a entouré durant ces trois jours avec leur joie et leur bonne humeur, ciments de la solidarité indéfectible des Saint-Laurent de France et du Monde. Et enfin, merci aux nombreuses délégations qui ont effectué ce déplacement, signe que notre mouvement fonctionne toujours dans le bon esprit que nous nous sommes fixé depuis ses origines en 1991.

LES PARTICIPANTS:

Ils étaient près de 1200 participants représentant de 33 délégations, en provenance des « quatre coins » de l'hexagone, de l'Italie et de l'Outre-Mer, dont :

San-Lorenzo-al-Mare - Ligurie - Nord de l'Italie
Saint-Laurent (23000 - Creuse) Région Limousin
Saint-Laurent (74800 - Haute-Savoie) Région Rhône-Alpes
Saint-Laurent-Blangy (62223 - Pas-de-Calais) Région Nord-Pas-de-Calais
Saint-Laurent-d'Agny (69440 - Rhône) Région Rhône-Alpes
Saint-Laurent-d'Arce (33240 - Gironde) Région Aquitaine
Saint-Laurent-de-Carnols (30200 - Gard) Région Languedoc-Roussillon
Saint-Laurent-de-Cerdans (66260 - Pyrénées-Orientales) Région Languedoc-Roussillon
Saint-Laurent-de-Chamousset (69930 - Rhône) Région Rhône-Alpes
Saint-Laurent-de-Cognac (16100 - Charente) Région Poitou-Charentes
Saint-Laurent-de-Cuves (50670 - Manche) Région Basse-Normandie
Saint-Laurent-de-Gosse (40390 - Landes) Région Aquitaine
Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse (11220 - Aude) Région Languedoc-Roussillon
Saint-Laurent-de-la-Plaine (49290 - Maine-et-Loire) Région Pays-de-la-Loire
Saint-Laurent-de-Lin (37330 - Indre-et-Loire) Région Centre
Saint-Laurent-de-Mure (69720 - Rhône) Région Rhône-Alpes
Saint-Laurent-de-Vaux (69670 - Rhône) Région Rhône-Alpes
Saint-Laurent-des-Autels (49270 - Maine-et-Loire) Région Pays-de-la-Loire
Saint-Laurent-des-Combes (33330 - Gironde) Région Aquitaine
Saint-Laurent-des-Hommes (24400 - Dordogne) Région Aquitaine
Saint-Laurent-des-Vignes (24100 - Dordogne) Région Aquitaine
Saint-Laurent-d'Oingt (69620 - Rhône) Région Rhône-Alpes
Saint-Laurent-du-Mottay (49410 - Maine-et-Loire) Région Pays-de-la-Loire
Saint-Laurent-du-Var (06703 - Alpes-Maritimes) Région P.A.C.A.
Saint-Laurent-en-Brionnais (71800 - Saône-et-Loire) Région Bourgogne
Saint-Laurent-en-Gâtines (37380 - Indre-et-Loire) Région Centre
Saint-Laurent-la-Conche (42210 - Loire) Région Rhône-Alpes
Saint-Laurent-Nouan (41220 - Loir-et-Cher) Région Centre
Saint-Laurent-Rochefort (42130 - Loire) Région Rhône-Alpes
Saint-Laurent-sur-Mer (14710 - Calvados) Région Basse-Normandie
Saint-Laurent-sur-Oust (56140 - Morbihan) Région Bretagne
Saint-Laurent-sur-Sèvre (85290 - Vendée) Région Loire
Saint-Laurent-du-Maroni (97320 - Guyane) Région Guyane

LE PROGRAMME :

Vendredi 3 juin :

- A partir de 10h.00 – Accueil des délégations.
- De 16h.00 à 18h.00 – Réunion du bureau national.
- A partir de 20h.00 – Repas sous chapiteau avec animations culturelles proposées par la délégation de Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane)

Samedi 4 juin :

- 08h.00 – Départ pour les excursions touristiques.
- 09h.00 – Ouverture de la foire exposition.
- 12h.00 – Inauguration du 8^{ème} rassemblement.
- 13h.00 – Repas sous chapiteau.
- 15h.00 – Animations folkloriques – Concours de pétanque – Réunion des commissions
- 18h.30 – Messe en plein air
- 20h.30 – Dîner et soirée de gala sous chapiteau.

Dimanche 5 juin :

- 09h.00 à 11h.30 – Assemblée générale.
- 09h.00 – Ouverture de la foire exposition.
- 12h.00 – Repas sous chapiteau.
- 15h.30 – Défilé des délégations en bord de mer.
- 18h.30 – Apéritif
- 19h.00 – Repas sous chapiteau.
« Au revoir » aux délégations.

Compte rendu de la réunion du bureau national :

Tous les points proposés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale seront détaillés dans le compte rendu de dernière, ci-après.

Il est décidé d'adresser une correspondance à Mme. Marina AVEGNO, maire de San Lorenzo al Mare, faisant ressortir les intentions de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France d'ouvrir son réseau aux Saint-Laurent du Monde. Les statuts de l'association lui seront communiqués avec le montant des cotisations.

Compte rendu de l'Assemblée Générale :

- 52 représentants des délégations participantes au 8^{ème} rassemblement étaient présents à l'Assemblée Générale.

➤ 1 – Rapport moral du Président, Jean-Pierre LAPEYRE :

Depuis 1991, année de sa création, soit 14 ans, l'Association Nationale des Saint-Laurent de France est restée fidèle à ses engagements et aux objectifs de ses statuts. De nouveaux adhérents nous ont rejoints, très peu sont partis, et il est encourageant de profiter de la participation de la ville de San Lorenzo al Mare pour ouvrir notre réseau aux Saint-Laurent du Monde, et si tous le monde est d'accord nos statuts seront modifiés en conséquence. Ce 8^{ème} rassemblement se déroule dans un parfait esprit et il est voué à une grande réussite. Nous remercions Marie-France CORVEST pour la parfaite organisation de cette manifestation et l'efficacité de son équipe. Enfin, je remercie les délégations qui depuis le début de ce grand challenge nous accompagnent de manière indéfectible et nous adressent leurs encouragements.

➤ 2 – Rapport financier du Trésorier, Chantal RUBIN :

Suite à appel à cotisation il y a 29 communes qui ont cotisé à la date de cette A.G.

La subvention du Ministère du Tourisme a été versée en janvier 2005.

L'Association s'est attaché les services d'un prestataire depuis le mois d'août 2004, afin de lui confier le suivi de son fonctionnement sous la forme d'une « délégation générale ».

Les comptes qui sont présentés soulignent un solde positif qui doit permettre à notre association de poursuivre ses actions.

La fiche d'adhésion et d'appel à cotisations est jointe en annexe page 13.

Le rapport financier, sincère et conforme, est approuvé à l'unanimité.

➤ 2 bis - Bilan de la 7^{ème} Assemblée Générale à Saint-Laurent (Haute-Savoie), André DENNETIÈRE :

30 délégations étaient présentes, avec 161 participants le vendredi soir, 382 le samedi et 423 le dimanche. Il y a eu 2456 repas servis sous le chapiteau avec le concours des 100 bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation et aussi avec la population locale qui a hébergé 55 personnes.

Les remerciements s'adressent à AXA assurance – la société NETTO et à la Communauté des Communes du Pays Rochois, pour leur collaboration et leur soutien.

Le bilan financier présente un solde positif.

Pour avoir plus de détail concernant cette 7^{ème} Assemblée Générale, vous pouvez vous reporter sur notre site Internet, rubrique : Assemblée Générale, ainsi que sur la rubrique : Album photo pour consulter les nombreuses photographies qui vous sont présentées.

➤ 3 – Election des membres sortants du CA – rééligibles :

Par tirage au sort, le renouvellement du tiers du conseil d'administration désigne Mmes. Chantal RUBIN (trésorière) – Marie-France CORVEST (secrétaire général) et Jocelyne DERSIGNY (membre).

Ces membres sortants étant rééligibles, elles ont fait acte de candidature. Aucun nouveau candidat ne s'étant présenté, le vote de l'assemblée générale a reconduit les sortants comme membres du conseil d'administration. Après le vote du conseil d'administration, Mmes. Chantal RUBIN et Marie-France CORVEST sont reconduites dans leurs fonctions au sein du bureau national.

➤ 4 – Point de situation avec la société As de Trèfle :

Notre dernière correspondance ayant mis un terme aux relations avec cette société, cette affaire est classée. Toutefois, nous travaillons pour récupérer notre ancien nom de domaine www.asaintlaurentfr.com qui est bloqué.

Il est rappelé que le nom de domaine officiel de notre site Internet est : www.saintlaurent.info

➤ 5 – Point de situation du chargé de mission :

La participation du Ministère du Tourisme pour la mise en place d'un chargé de mission est effective depuis le mois de janvier 2005, et les courriers échangés pour son maintien en 2006 laissent entrevoir une issue positive. Cette initiative s'est concrétisée par la mise en œuvre d'une prestation de service assurée par une agence spécialisée sous la forme d'une « délégation générale » de notre Association à partir du cahier des charges suivant :

- ☞ Effectuer le démarchage de nouveaux membres (national et étrangers).
 - ⇒ Des contacts sont déjà établis, ils doivent être confirmés ;
 - ⇒ San Lorenzo al Mare (Saint-Laurent Italien) est présent à ce 8^{ème} rassemblement.
- ☞ Coordonner les relations entre le Conseil d'Administration et les membres du réseau.
 - ⇒ Assurer le secrétariat ;
 - ⇒ Rédiger tous les documents de liaison et d'information.
- ☞ Participer à toutes les actions et manifestations susceptibles de concourir à la promotion de notre Association avec la diffusion de dossiers et documents qui s'avèrent utiles à l'intérêt collectif.
 - ⇒ Participation aux Assises Nationales du Tourisme ;
 - ⇒ Participation au Congrès des Villes vertes et de vacances ;
 - ⇒ Participation à la mise en place du « Carnet de route de la campagne et de la moyenne montagne » par ODIT France ;
 - ⇒ Participation aux travaux de la Conférence Permanente du Tourisme Rural ;
 - ⇒ Intégration au Conseil National du Tourisme et à la Commission Permanente du Tourisme Rural.
- ☞ Recherche de partenariats et de ressources financières nouvelles.
- ☞ Proposer à l'Association des stratégies permettant de développer ses objectifs, les mettre en œuvres après validation, en informer les membres du réseau.
- ☞ Assister les membres du réseau pour le montage de dossiers spécifiques.
- ☞ Mettre en place et accompagner les dispositifs susceptibles de participer au développement du tourisme dans les secteurs concernés.
- ☞ Conduire les opérations de réalisation et de mise à jour des documents diffusés par l'Association ;
- ☞ Assurer le montage et le fonctionnement au titre de « webmaster » du site Internet de l'Association.

➤ 6 – Analyse du fonctionnement du site Internet de l'Association : www.saintlaurent.info

A la date du 31 mai 2005 et après 9 mois de fonctionnement:

- Fréquentation = 6300 lectures différentes - 14000 pages lues - 280 visiteurs différents par mois dans 7 pays.
- Éditorial = 141 articles et 95 adresses électroniques différentes
- Les rubriques les plus consultées :
 - Actualités = 1500
 - Qui sommes-nous ? = 700
 - Les rassemblements = 500
 - Les assemblées générales = 300
- Les Communes les plus visitées : (influence très nette de leur passage à la une)
 - St.-Laurent-Blangy = 280
 - St.-Laurent-du-Maroni = 217
 - St.-Laurent (Creuse) = 88
 - St.-Laurent-de-Cerdans = 71
- Régions les plus visitées :
 - Rhône-Alpes = 170
 - Aquitaine = 105
- Mots clés les plus consultés :
 - Parcs animations = 43
 - Activités sportives - Tourisme vert = 46

Une présentation dynamique du site Internet a été effectuée dans un stand sur le site de la foire exposition ainsi qu'à l'occasion de l'Assemblée Générale. Il y a été demandé de faire parvenir la mise à jour de l'annuaire des associations.

➤ 7 – Point sur le logo de l'Association :

Suite au concours national organisé en 2004, le logo sélectionné est une réalisation de M. Patrick VERGES de Saint-Laurent-de-Gosse. Nos plus sincères félicitations lui sont adressées.

Ce document sera déposé à l'IMPI avec une charte graphique et sera accompagné du dépôt de la marque « Saint-Laurent de France ». Tout membre du réseau pourra faire figurer sur ses documents de communication ce logo officiel sans en modifier la forme ni les couleurs et sans y porter une inscription interne. Il pourra, s'il le juge utile, en faire réaliser une représentation matérielle en guise de signalétique ou de décoration pour sa commune.

➤ 8 – Point sur les partenariats :

En ce qui concerne le Ministère du Tourisme le partenariat établi en 2004 devrait se pérenniser jusqu'en 2006.

Des contacts ont été réalisés avec les sociétés : MICHELIN – Cognacs CAMUS – PRIMAGAS – Crédit Mutuel, et à ce jour ils n'ont pas été concrétisés.

Le contact avec la fondation Yves Saint Laurent est en attente.

Toutes les propositions venant des membres du réseau et qui pourraient nous faciliter des contacts avec des partenaires seront les biens venues.

➤ 9 – Point sur les lieux des prochaines manifestations :

⇒ 2006 – 8^{ème} Assemblée Générale à Saint-Laurent-de-Cuves – 50670 – Basse-Normandie

Le document d'organisation présenté par Franck ESNOUF vous sera transmis ultérieurement.

⇒ 2007 – 9^{ème} Rassemblement à Saint-Laurent-des-Vignes – 24100 – Aquitaine

⇒ 2008 – 9^{ème} Assemblée Générale à Saint-Laurent-du-Mottay – 49410 – Maine-et-Loire

⇒ Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse (11220 – Languedoc-Roussillon) étudie la possibilité d'un rassemblement ou d'une Assemblée Générale

➤ 10 – Voyage en Guyane :

Offre indicative pour la période du 24 février au 05 mars 2006 : 10 journées – 9 nuitées

Vendredi 24 février.

11h00 – départ Paris.

16h00 - arrivée à Rochambeau - installation à l'hôtel

19h00 - repas à Cayenne avec les membres de la délégation de St Laurent du Maroni.

Samedi 25 février

matin - visite guidée de la ville de Cayenne et des alentours

après-midi: - libre

soir - soirée chez Polina (salle de spectacle pour assister au spectacle des Touloulous)

Dimanche 26 février

matin - Route des Plages

après-midi - Grande parade de Cayenne

Lundi 27 février

06h30 - Départ pour Kourou

08h00 - Visite des Iles du Salut

Mardi 28 février

08h00 - Visite du Centre Spatial Guyanais.

après-midi - Départ pour St Laurent du Maroni avec arrêt à l'église d'Iracoubo

- Visite du Camp de la Transportation

Mercredi 01 mars

matin - Visite du Camp de la Relégation (vestiges du Bagne) et de la réserve animalière de St Jean.
après-midi - Libre pour assister au dernier jour du Carnaval dans les rues de St Laurent du Maroni.

Jeudi 02 mars

Journée en pirogue : APATOU

Vendredi 03 mars

Matin - Visite de la Rhumerie St Maurice - Visite du village Hmong de Javouhey
Après-midi - Visite de Mana et des villages amérindiens d'Awala-Yalimapo,
découverte de la réserve naturelle consacrée à la protection de la tortue Luth.

Samedi 04 mars

Matin - Marché de St Laurent du Maroni et visite libre pour les derniers achats.
Après-Midi - Visite du Quartier Officiel

Dimanche 05 mars

Matin - Départ pour Cayenne avec arrêt à Sinnamary (déjeuner).

TARIF INDICATIF : 2 000,00€. par personne adulte.

(Transports Paris – Cayenne – Saint-Laurent AR + séjour)

Les personnes intéressées doivent se faire connaître avant le 15 octobre 2005.

Contact Office du Tourisme : 05 94 34 31 02 – E-mail : infoslm@wanadoo.fr

➤ 11 - Voyage au Canada :

Ces informations vous seront transmises prochainement par l'intermédiaire de notre site Internet.

➤ 12 - Rapport des travaux réalisés en commissions :

🔗 121 - Commission vie associative – jeunesse et loisirs : Rapportier Gérard COMETS

● PRESENTATION DE LA REUNION

Une heure et demie de réunion très intéressante ou au cours de laquelle chaque personne a pris la parole = 18 personnes.

14 St-Laurent étaient représentés

St Laurent de Cuves - St Laurent Nouan - St Laurent de Lin - St Laurent des Hommes - St Laurent d'Oingt
St Laurent de Cerdans - St Laurent d'Agny - St Laurent de la Cabrerisse - St Laurent du Maroni - St Laurent Haute Savoie - St Laurent des Vignes - St Laurent en Brionnais - St Laurent de Gosse - St Laurent de Mure

Ainsi que 4 jeunes de St Laurent de Gosse + 1 jeune de St Laurent Haute Savoie + 1 jeune de St Laurent de la Cabrerisse + 1 jeune de St Laurent de Cuves

La présence de ces jeunes nous a permis d'avoir en direct les réponses à nos questions.

C'est pour cela que j'ai lancé l'idée d'intégrer un jeune par village lors de ces futures réunions

Il y aurait donc 2 personnes par village à ces réunions, un jeune et une personne plus mûre.

● CONTENU DE LA REUNION

L'ARGENT

Le gros problème rencontré par les jeunes est l'argent

Pour faire face à ce problème plusieurs idées ont été avancées

- Chaque association doit aider financièrement les jeunes qui font 18 ans dans l'année ou les jeunes de 18 à 20 ans pour que ceux-ci prennent goût aux St Laurent de France et qu'ils ne puissent plus s'en passer (*Cela a déjà été fait par St Laurent de Gosse et St Laurent Haute Savoie*)

Cette aide peut venir d'un loto ou autre organisé par l'association ou d'aides provenant du conseil municipal, du conseil général ou régional

L'association nationale pourrait peut-être également aider les jeunes en prenant une partie de l'aide financière du ministre Léon Bertrand

● LA COMMUNICATION :

Nous avons du mal à communiquer avec les jeunes et à les intéresser à notre association, il faudrait faire les efforts suivants :

Les jeunes ne viennent pas car ils ne sont pas intéressés à la culture ; c'est à nous de les y intéresser en les intégrant dans la vie associative du village, ceci évitera de constater, comme l'a fait St Laurent des hommes, un vieillissement du bénévolat

Il faut, par le biais de notre communication, que les jeunes gardent l'esprit village

A St Laurent de Gosse 2 jeunes ont été intégrés dans le conseil d'administration de l'association des villes de St Laurent

A St Laurent de Lin les jeunes sont intégrés lors de voyages d'échanges avec d'autres St Laurent pour les intéresser à la culture et aux associations

Ne pas imposer quelque chose à un jeune mais plutôt lui donner la parole en organisant une réunion, et leur posant les questions directement (pourquoi vous ne venez pas aux St Laurent, qu'est qui ne vous plaît pas dans ces rencontres ? ...)

Laisser le moyen aux jeunes de communiquer aussi bien entre eux qu'avec l'association des villes St Laurent quand ils ont des idées. Ceci est déjà fait aujourd'hui sur notre site Internet ; on peut aussi bien poser des questions à l'association qu'amener des réponses à celle ci

Il existe aussi un forum pour les jeunes sur notre site, il reste à le faire connaître à nos jeunes

● PLUS CONCRETEMENT :

Lors de la même réunion de commission en 2004 St Laurent de Cuves nous avait promis une manifestation pour les jeunes, c'est chose faite. En 2006 St Laurent de Cuves prévoit un interville et demande la participation de 5 jeunes par délégation, le nombre de participants à l'assemblée générale étant limité à 12 personnes par délégation

L'âge de ces personnes doit se situer entre 18 et 35 ans

Il y aura la remise de trophées à la fin de l'intervalle, mais le but ne sera pas de vouloir gagner à tout prix mais plutôt de s'amuser et de faire la fête en participant à ces jeux ; favoriser l'esprit festif par rapport à l'esprit compétitif

Il reste à définir combien on remettra de trophées (un pour le premier, un pour le fair-play, un pour la plus belle tenue, le plus comique. ...), et qui les prévoit dans son budget

En 2007 St Laurent des vignes ne sait pas exactement quelle animation elle proposera mais se sera, comme les jeunes présents à la réunion l'ont demandé, une animation sportive ou musicale

● GRANDES IDEES RESSORTIES :

St Laurent en Brionnais , St Laurent Haute Savoie : course de caisses à savon

Ce sont deux personnes dans une caisse avec 4 roues que l'on lance dans une pente (principe du bobsleigh)

St Laurent Nouan : course de voitures à pédales - Groupe musical

Les St Laurent d'Oingt et les St Laurent du Rhône : ils ont essayé de lancer un tournoi de foot amical mais il n'a pas été pris au sérieux par les clubs voisins, ils vont donc essayer de développer un tournoi de sixte au niveau des St Laurent du Rhône pour essayer le l'agrandir au niveau des St Laurent de France par la suite

St Laurent d'Agny : ils ont essayé de faire un tournoi de foot mais ils ont rencontré une fourchette de temps réduite entre la fin des examens, la fin de la saison de foot et le début de l'entretien des pelouses

St Laurent de Cerdans propose une animation genre « star-academy »

Ils mettent en avant le fait de faire des propositions différentes chaque année ou tous les 2 ou 3 ans pour que les jeunes ne soient pas lassés par du répétitif.

St Laurent des vignes a demandé quel type de logement préféreraient les jeunes : les jeunes ont répondu sans hésiter : village de toiles de tentes à proximité des manifestations
Ils précisent que les dates choisies devraient intéresser les jeunes 30 juin 1 et 2 juillet St Laurent de la Cabrerisse est d'accord

St Laurent des hommes propose un raid : ils vont essayer d'en faire un avec les St Laurent alentours et ils l'étendraient au niveau des St Laurent de France par la suite

St Laurent de Lin fait des rencontres et des échanges avec d'autres St Laurent parfois éloignés et fait participer les jeunes à ses déplacements dans le but de les intégrer
St Laurent de Lin voit également bien l'idée de commencer dans une région pour arriver au niveau national

St Laurent du Maroni propose des échanges sur du long terme avec un ou plusieurs St Laurent de la métropole, compte tenu du coût du voyage

● SYNTHÈSE

Les associations locales doivent faire l'effort de communiquer avec les jeunes et les intéresser à la culture du village et à sa vie associative en organisant des réunions débat avec eux ; il serait bon d'intégrer un ou deux jeunes dans le bureau de l'association

Les associations doivent faire l'effort de faire participer 5 jeunes au prochain rendez-vous 2006 à St Laurent de Cuves

Les associations doivent aussi nommer un jeune pour participer à la réunion commission jeunesse et vie associative

Les associations doivent aider financièrement les jeunes pour le voyage (jeunes de 18 à 20ans)

Chaque St Laurent organisateur devra prévoir une activité spécifique (sport, jeux, musique ou chants) pour motiver et intéresser les jeunes à participer à nos rencontres

Il y a donc un gros travail à fournir de la part de chaque St Laurent.

👉 122 – Commission tourisme et économie :

Thème de l'atelier : Le tourisme rural

- ⇒ **Circuits touristiques à thèmes ;**
- ⇒ **Courts séjours à forfaits hors saisons.**

20 participants et 12 Saint-Laurent étaient représentés : St.-Laurent-d'Oingt – St.-Laurent-de-Lin – St.-Laurent-de-Mure – St.-Laurent (Haute-Savoie) – St.-Laurent-Nouan – St.-Laurent-sur-Mer – St.-Laurent-des-Vignes – St.-Laurent-de-Cognac – St.-Laurent-de-Chamousset – St.-Laurent (Creuse) – St.-Laurent-des-Hommes – St.-Laurent-de-Gosse.

Dans un premier temps, il a été précisé que le tourisme rural était entrain de prendre une part importante dans notre société. Il concurrence le tourisme traditionnel : mer et haute montagne.

Il y a plusieurs raisons à cela : Des départs en vacances plus fragmentés, des courts séjours, des décisions de départ en dernière minute, avec des déplacements limités à moins de 2h. de voiture des grandes agglomérations. L'aménagement du temps de travail (ARTT) et la recherche de contacts réels et de concret sont des facteurs qui favorisent aussi le tourisme rural.

Un tour de table a permis d'entendre 10 représentants de Communes différentes qui ont exposé les produits touristiques exploités particulièrement sur leur territoire et mis en marché localement par les offices de Tourisme municipaux ou intercommunaux, qui en assurent la promotion et la communication.

St.-Laurent-de-Gosse : Organisation du 14 juillet au 15 août de « marchés de terroir » avec la promotion de produits de bouches et du folklore local. Propositions de randonnées pédestres de visites de château privés et dernièrement la création d'un circuit de Peint-Ball.

St.-Laurent-du-Maroni : Tourisme culturel axé principalement sur le patrimoine et sur l'histoire des bagnes de Guyane. Tourisme vert et d'aventure sur le fleuve Maroni. Tourisme culinaire.

St.-Laurent-de-Chamousset : Organisation de randonnées pédestres.

St.-Laurent-Nouan : Organisation de circuits à bicyclettes sur le tracé "La Loire à vélo".

St.-Laurent-sur-Mer : Bénéficie de la proximité des « plages du Débarquement » qui entraîne un « passage » de plus de 2 millions de touristes par an. Des chemins piétons sont aménagés entre Cherbourg et Deauville, ainsi que des itinéraires environnants pour des randonnées pédestres ou à vélo. Des visites de fermes ou de châteaux illuminés proposent des circuits nocturnes avec un accueil au coin du feu pour des veillées traditionnelles ou pour des repas paysans.

St.-Laurent-de-la-Cabrerisse : Organisation de journée du patrimoine avec visite des châteaux Cathares et un accueil en gîtes ruraux sur des journées à thèmes ou sur la gastronomie locale. Avec la découverte du village, des randonnées sont proposées ainsi qu'une journée dédiée à l'orchidée.

St.-Laurent-de-Lin : Organisation des journées du patrimoine autour du 20 juillet et le 15 décembre c'est la journée du « plessage des haies », qui consiste à tresser les haies pour en faire des « clôtures vivantes ».

St.-Laurent-de-Cognac : Il est envisagé de créer un circuit de visite du patrimoine local lié à la fabrication du Cognac. Vignes – Caves et autres sites particuliers.

St.-Laurent-d'Oingt : Organisation des journées du Beaujolais.

Il ressort que chaque Saint-Laurent possède ou est en mesure de développer des actions touristiques en vue de créer un marché émetteur spécifique à sa commune, dont la mise en œuvre est ou serait confiée aux Offices de Tourisme locaux. En effet, notre mission n'est pas de se substituer à ces organismes ou de devenir un « super office de tourisme » ou « syndicat d'initiative », car le tourisme est une compétence généralement liée à une délégation de service public confié à des Offices de Tourisme, ou à des associations locales (cf. Loi du 23 décembre 1992).

Dans ce contexte, pour l'année 2005 – 2006, il est décidé que :

- Chaque Saint-Laurent membre du réseau :
 - ☞ Organisera une ou plusieurs manifestations à caractère touristique, intitulées « **Journée des Saint-Laurent de France** ».
 - ☞ Gardera l'initiative de la date de cette ou de ces manifestations ;
 - ☞ Communiquera à la Délégation Générale, au minimum 60 jours à l'avance, le détail de ces manifestations avec la possibilité d'inviter les autres Saint-Laurent du réseau pour y participer ;
 - ☞ Informera les Offices de Tourisme ou Syndicat d'Initiative locaux afin qu'ils en assurent la promotion et la communication avec le label « **Journée des Saint-Laurent de France** » ;
 - ☞ Proposera des lieux et les tarifs d'hébergement et de restauration (hôtels – gîtes – maisons d'hôtes – habitants – etc...) ;
 - ☞ Valorisera dans l'intitulé de cette manifestation l'investissement humain de chaque Saint-Laurent ;
- La Délégation Générale :
 - ☞ Diffusera les documents concernant la « **Journée des Saint-Laurent de France** » aux Maires des Communes du réseau ainsi qu'aux référents des différentes Communes ;
 - ☞ Mettra en ligne sur le site Internet de l'Association toutes les informations utiles concernant ces manifestations. Dans ce but il est demandé de vous abonner et de faire abonner un maximum d'Internautes à la Newsletter en inscrivant l'adresse E-mail dans la fenêtre aménagée à cet effet.
 - ☞ Assistera si nécessaire les porteurs de projets ou demandera une intervention « d'ingénierie » aux services du Ministère du Tourisme pour des projets plus lourds.

➤ 13 - Points particuliers :

☞ 131 – Dans le cadre de l'invitation et de la participation de la ville de San-Lorenzo-al-Mare (Italie) au 8^{ème} Rassemblement des Saint-Laurent de France, et de son intention de vouloir adhérer à notre réseau, il a été demandé à l'Assemblée Générale de voter la modification de nos statuts en faisant apparaître dans son article N°2 la mention suivante : *Cette association a pour but d'œuvrer aux rencontres entre villes **du monde** ayant pour nom Saint-Laurent et de développer entre elles, les échanges culturels, sportifs, sociaux, économiques, éducatifs, associatifs et touristiques.*

☞ 132 – La prochaine réunion du Bureau National se tiendra à Saint-Laurent-d'Oingt et Saint-Laurent-d'Agny les 20 et 21 novembre 2005. La Délégation Générale prendra contact avec Mmes. Monique GUILLARD et Georgette BONJOUR pour régler son organisation.

☞ 133 – M. Léon BERTRAND, Ministre du Tourisme, Maire de Saint-Laurent-du-Maroni, qui regrette vivement de n'avoir pas pu participer à ce 8^{ème} Rassemblement, souhaite pouvoir rencontrer les Maires et les Elus des villes et villages membres du réseau et organiser une communication portant sur le tourisme rural. C'est ainsi, qu'à l'occasion du 88^{ème} Congrès des Maires de France organisé par l'Assemblée des Maires de France (AMF), qui se tiendra les 22 – 23 et 24 novembre prochains à Paris, il propose d'inviter ces derniers à une réception dans son Ministère.

En conséquence, les Maires et les élus du réseau qui se rendront au Congrès de Maires de France, et qui souhaitent participer à la rencontre avec M. Léon BERTRAND, devront se faire connaître nominativement à la Délégation Générale avant le 15 octobre 2005.

➤ 14 – Dernière minute :

Nous venons d'apprendre le décès de Madame CAILLAUD, Maire de Saint-Laurent-de-la-Salle en Vendée le 11 juillet 2005. Le Président et le Conseil d'Administration de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France avec les membres du réseau s'associent à la peine provoquée par ce deuil. Ils adressent leurs sincères condoléances à la famille et à ses proches, ainsi qu'au Conseil Municipal et au personnel communal.

Annexe N° 1 au lien N° 20 : Appel à cotisation.

Adhésion :

Le réseau des Saint-Laurent de France est un véritable tremplin pour mieux faire connaître votre Commune sur le plan national. Il vous apporte un appui stratégique en matière de communication et il vous permet de mettre en tourisme toutes vos potentialités culturelles, gastronomiques, architecturales et autres. D'autre part, il est le carrefour des associations qui au moyen de notre annuaire national sont en mesure de créer les liens, facteurs d'échanges d'expériences et de rencontres intercommunales.

L'adhésion à l'Association Nationale ne tient qu'à une simple formalité qui est celle d'acquitter une cotisation annuelle suivant les modalités précisées ci-dessous. (Réduite de 50% la première année)

D'autre part, l'Association Nationale vous propose la mise en ligne de votre Commune sur son site Internet : www.saintlaurent.info

Cette option permet de mettre à votre disposition plusieurs pages de notre site pouvant véhiculer des informations les plus diverses concernant votre Commune. La mise en ligne des renseignements touristiques, suivant le dispositif **Accueil privilégié des Saint-Laurent de France**, sont les plus courantes et elles dépendent d'une fiche de description qui doit nous parvenir autant de fois que cela est nécessaire.

Dans ce cadre, il est primordial de nous apporter en quelques lignes d'autres indications vous concernant : Localisation, histoire, particularités, etc...accompagnées de photographies (de bonne qualité) soulignant les données les plus marquantes. Les transmissions par E-mail sont les plus pratiques.

☞ Adhésion et cotisations à l'Association Nationale des Saint-Laurent de France.

La Commune de Saint-Laurent Nombre d'habitants :
adhère à l'Association Nationale des Saint-Laurent de France, et elle verse la somme de :.....
(Réduite de 50% la première année)

☞ Communes de 1 à 500 habitants = 0,10 €. par habitants + forfait de 100 €.

☞ Communes de 501 à 5000 habitants = 0,25 €. par habitants + forfait de 155 €.

☞ Communes de plus de 5000 habitants = forfait de 1410 €.

(Réduite de 50% la première année)

☞ Cotisation pour la mise en ligne sur le site Internet : www.saintlaurent.info

La Commune de Saint-Laurent Nombre d'habitants :
Comme membre adhérent à l'Association Nationale des Saint-Laurent de France, demande de paraître sur le site Internet de l'Association, et elle verse la somme unique et définitive de :.....

☞ Commune de 1 à 500 habitants = 100 €.

☞ Commune de 501 à 5000 habitants = 150 €.

☞ Commune de plus de 5000 habitants = 200 €.

☞ Règlement par mandat administratif N° Date :

Compte bancaire : Association Nationale des St. Laurent

Crédit Mutuel du FAUCIGNY – 48 rue Pertuiset – 74130 Bonneville

code 15969 / guichet 02413 / compte 00013779461 / clé 96 FRF

Document à adresser à : Mme. Chantal RUBIN –Trésorière – 1170 route du Crédox
74800 Saint-Laurent – Tél. 06 83 07 62 48

☞ Autre règlement :

☞ Personne à contacter : Tél. :